## Le budget-M. Caccia

semble incapable de surmonter, en dépit des programmes de dépenses du gouvernement et des politiques conçues à cette fin. Donc, les questions qu'il faut poser sont les suivantes: pourquoi l'assurance-chômage? Pourquoi pas l'assurance-emploi?

L'assurance-emploi, je présume, pourrait s'appuyer sur notre conception actuelle de l'assurance-chômage, c'est-àdire sur une caisse. Tous les Canadiens qui travaillent verseraient des cotisations à cette caisse, qui serait mise à la disposition des Canadiens qui perdent leur emploi.

M. Oberle: C'est tout simplement là une autre forme d'assurance-chômage.

M. Caccia: Cette caisse servirait à deux fins. Elle fournirait d'abord un revenu pour pourvoir à la subsistance de ceux qui perdent leur emploi pendant qu'ils en cherchent un autre, et, deuxièmement, fournirait de l'emploi à ceux qui ne peuvent trouver à se placer dans le secteur privé et le secteur public établi de notre économie. Elle serait financée de la même façon que la caisse de l'assurance-chômage.

Comme le rôle principal de la caisse d'assurance-emploi résiderait dans la création d'emplois, peut-être pourrais-je en parler tout d'abord, étant donné le temps dont je dispose. Plusieurs emplois utiles pourraient être créés qui profiteraient à la société dans son ensemble. En faisant la sélection de ces emplois, trois facteurs pourraient peutêtre nous guider. D'abord, les emplois ne seraient pas à caractère lucratif; deuxièmement, ils devraient présenter un caractère d'investissement pour notre avenir; et troisièmement, ils devraient être suffisamment variés pour permettre le choix. Ainsi, nous pourrions créer des emplois associés au recyclage, au reboisement des terres de la Couronne, à la rénovation et à l'entretien des édifices historiques, au repeuplement de nos rivières, lacs et mers, au nettoyage de nos rivières, plages et ravins, à l'entretien et à la réparation des maisons des personnes à la retraite dont les revenus ne leur permettent pas de payer pour ces travaux, à la fourniture de personnel de soutien pour travailler avec les enfants infirmes ou retardés, à la préservation de la faune, et à un tas d'autres travaux. Ce ne sont là que des exemples. Nous connaissons déjà les domaines où des besoins se font sentir grâce à des programmes gouvernementaux comme celui des initiatives locales, qui a été le précurseur des programmes de l'avenir. Le programme d'initiatives locales a montré la voie à suivre.

La sélection des emplois qui seraient créés par la caisse serait faite en consultation avec les autorités provinciales, les syndicats ouvriers et le patronat pour assurer que les emplois suscités par la caisse n'entrent pas en conflit avec leurs intérêts. La sélection ne sera pas sans problème, mais si nous voulons offrir des emplois qui ne seraient pas créés autrement, nous devons savoir prendre les décisions qui s'imposent, en dépit des difficultés.

Il y a lieu ensuite de considérer quels salaires il faudrait payer pour ce genre d'emplois. Voici comment je perçois la rémunération qui serait payée pour le genre d'emplois créés par la caisse: si on devait évaluer un emploi en fonction de son utilité pour la société, un tel emploi commanderait un salaire beaucoup plus élevé que bien d'autres qui appartiennent au cadre des entreprises privées.

M. Oberle: Nous travaillerons tous pour le gouvernement.

M. Caccia: Nous invitons les députés de l'opposition à nous faire des suggestions et à améliorer celles que nous

avançons. Nous les avons faites dans l'intention d'améliorer le sort de toute notre société, car si nous devions nous rendre aux propositions des députés de l'opposition nous continuerions de nous faire coincer par l'automatisation au lieu d'en assumer la maîtrise.

• (2120

C'est le défi auquel doivent faire face la société canadienne et toute la société occidentale, je suppose. Le nombre d'emplois à créer dépendrait naturellement du niveau de chômage dans d'autres secteurs de l'économie. Il existera toujours du chômage car ceux qui perdent leur emploi ont besoin de temps pour en trouver un autre. Il faudrait, naturellement, tenir compte d'une telle considération.

La caisse d'assurance-chômage contribue aussi des revenus qui permettent aux chômeurs de subsister pendant qu'ils se cherchent du travail. Les niveaux de revenus correspondront aux prestations de la caisse d'assurance-chômage. Les montants prévoieront un maximum et seront imposables comme actuellement. La durée . . .

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'avoir à interrompre le député mais son temps de parole est expiré.

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur l'Orateur, je ne prétends pas être spécialiste en plusieurs domaines comme mon préopinant, le député de Davenport (M. Caccia). Au sujet de ses remarques, je voudrais simplement signaler que si sa compétence dans tous les autres sujets qu'il a abordés est égale à celle qu'il montre en agriculture, il manque vraiment de compétence et il l'a prouvé ici ce soir.

Des voix: Bravo!

M. McCain: Beaucoup d'expressions courantes dans une ferme me viennent à l'esprit. On pourrait recourir à bon nombre d'entre elles pour décrire ses remarques. Néanmoins, abstenons-nous de tels propos dans l'auguste compagnie où nous nous trouvons actuellement et disons simplement que ses remarques sur l'agriculture doivent certainement nous donner une idée de ses connaissances sur tous les sujets qu'il a abordés. A en juger d'après cela, elles sont extrêmement restreintes.

Une voix: Passez à ce que vous avez à nous dire de positif.

M. McCain: Ce sarcasme est peut-être de bon ton dans nos circonscriptions mais il n'est pas de mise ici. En examinant le budget à l'étude, je constate l'absence totale et extrêmement significative de suggestions positives sur deux sujets qui sont, bien entendu, la pêche et l'agriculture. C'est tout comme si la pêche n'existait pas et comme si l'agriculture était un problème de consommation, nullement digne de mention du point de vue du gouvernement. Il y a déjà trop longtemps que l'on agit de la sorte à l'égard de ces deux sujets.

Il n'y a pas si longtemps, les gens de la côte est du pays ont subi de graves dommages à la suite d'une tempête. Il était absolument impossible de recevoir quelque réponse que ce soit du ministère. Je puis assurer au ministre qu'à l'heure actuelle, vu la tempête qui fait rage sur le littoral atlantique, il fait mieux de nous présenter une politique positive et rémunératrice, car les dommages vont tout probablement atteindre des centaines de milliers de dollars

On estime que le montant des dégâts causés aux casiers à homard par une petite tempête au large de Grand